

L'économie française en 2020 : une année de bouleversements

Insee Analyses • n° 64 • Mai 2021



En 2020, dans la zone euro, le PIB a diminué de 6,6 % sous l'effet de la pandémie mondiale de Covid-19. Toutes les branches ont contribué à la chute de la valeur ajoutée totale. Cependant, celles du commerce, du transport et de l'hébergement et restauration ont été particulièrement affectées. La chute de la consommation privée, en particulier dans les services, est une conséquence directe de la crise sanitaire et des mesures de restriction prises pour lutter contre la propagation de la pandémie.

En France, le PIB a diminué de 7,9 %. Les branches les plus touchées par les effets de la pandémie et les restrictions sanitaires expliquent directement la moitié de la perte globale d'activité, soit 5 points de PIB, et, au total avec les effets indirects en cascade, 6 points de PIB. Du côté des entreprises, grâce au soutien public, l'épargne des sociétés non financières a moins diminué que leur valeur ajoutée. Au total, l'investissement des entreprises a diminué d'environ 9 %, alors que, selon l'évolution de ses déterminants usuels, il aurait pu baisser de l'ordre du double.

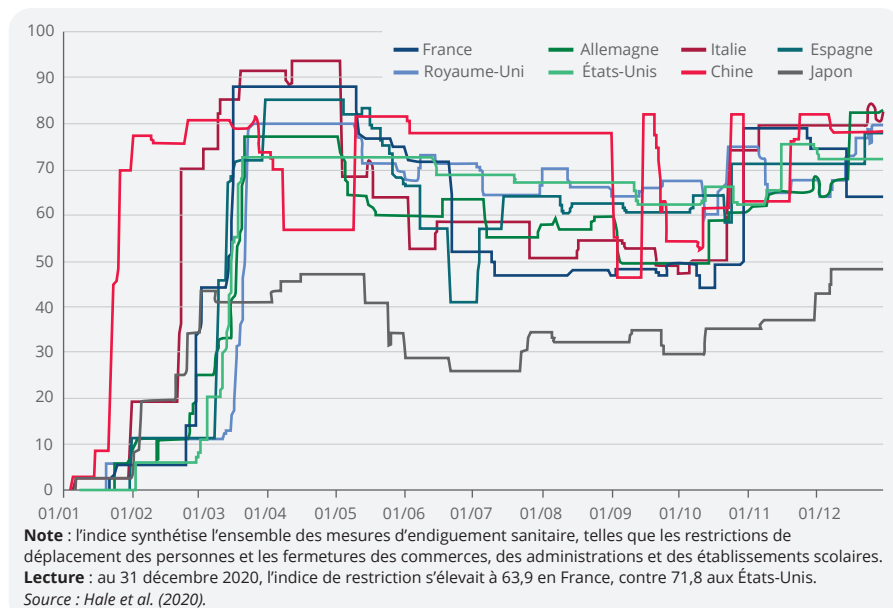
Du côté des ménages, le pouvoir d'achat a légèrement progressé (+ 0,4 %), grâce aux dispositifs de soutien. Sur l'ensemble de l'année, la consommation des ménages a diminué de 7,0 %. Les évolutions de la consommation reflètent les effets de la pandémie, les mesures de restrictions et l'adaptation des comportements des ménages à celles-ci. L'épargne des ménages a progressé, dépassant de plus de 90 milliards d'euros son niveau de 2019 comme son montant attendu au vu de ses déterminants usuels.

En 2020, l'emploi salarié a fortement baissé (- 284 000), retrouvant en fin d'année un niveau comparable à celui de la mi-2018. Le recul a toutefois été limité au regard de la baisse de l'activité, du fait du recours massif au dispositif d'activité partielle. Cela se ressent aussi sur l'évolution du taux de chômage, même s'il perd de son sens en période de confinement : à 8 % fin 2020, il est proche de son niveau de fin 2019.

Pour atténuer les effets de la baisse de l'activité économique, les administrations publiques ont mis en œuvre des aides substantielles envers les ménages et les entreprises. Leurs dépenses ont bondi, tandis que leurs recettes chutaient : le déficit public s'est creusé fortement, pour atteindre 9,2 % du PIB. Ainsi, la perte de revenu national a été majoritairement absorbée par les administrations publiques.

En France, le PIB a diminué de 7,9 % en 2020 [Amoureux V. *et al.*, 2021]. Comme pour les autres économies également affectées par la crise ► **encadré**, les mesures de restrictions ont accompagné cette évolution. L'indice de restriction de l'université d'Oxford [Hale *et al.*, 2020] synthétise en temps réel le degré de sévérité de ces restrictions et témoigne des stratégies sanitaires mises en place selon les pays en réponse à la propagation de la pandémie ► **figure 1**. Elles ont été les plus fortes à la fin du premier trimestre, puis ont été réduites pendant l'été, mais ont augmenté à nouveau au quatrième trimestre. Le profil de l'indice de restriction est particulièrement bien corrélé en France avec l'utilisation des transports en commun et la fréquentation des commerces de détail ► **figure 2**.

► 1. Indice de restriction de l'université d'Oxford en 2020



La crise sanitaire et les contraintes induites ont réduit les capacités de production

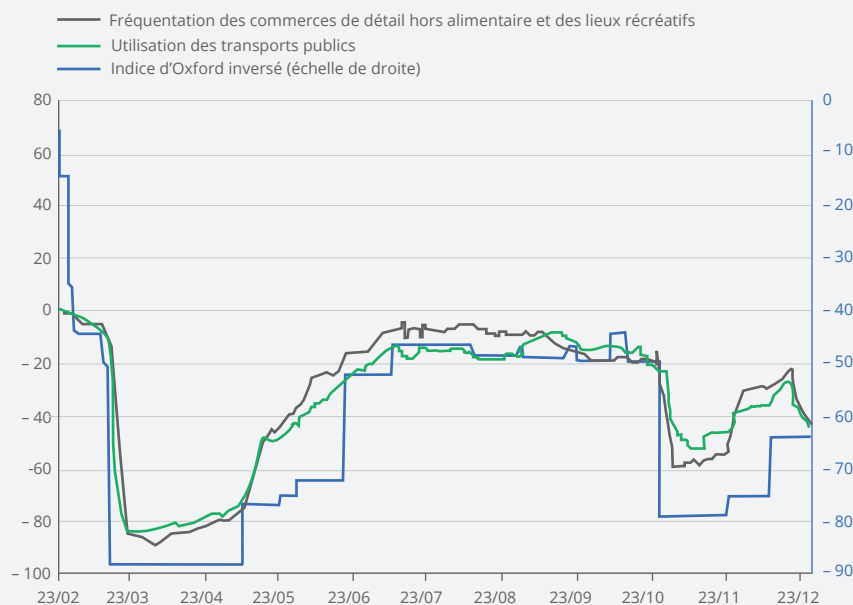
La crise sanitaire de 2020 et les mesures de restrictions ont constitué un choc généralisé de grande ampleur, avec des spécificités sectorielles marquées ► **figure 3**. Les activités agricoles ou agroalimentaires ont peu reculé. À l’opposé, notamment du fait des fermetures administratives, des secteurs tels que l’hébergement-restauration ont été particulièrement affectés. L’activité a fortement baissé dans l’industrie (automobile et aéronautique), tout comme dans les services de transport. Les effets directs de la crise sanitaire, comme les fermetures administratives, les confinements des travailleurs, les impossibilités de travailler pour garde d’enfants ou encore les problèmes d’approvisionnement, ont fortement limité la production de plusieurs secteurs.

Certaines branches ont été plus particulièrement soumises à des contraintes aiguës sur leur capacité de production, principalement dans l’industrie (équipement électronique, informatique, machines, matériels de transport, produits industriels), la construction, les transports, l’hébergement-restauration et les autres activités de services.

Ces branches qui ont été les plus contraintes ► **méthode** représentent un cinquième de la valeur ajoutée totale. Les chocs affectant la production de ces branches réduisent la valeur ajoutée de l’ensemble des branches de façon directe et indirecte. Les effets directs correspondent simplement au recul de la production observée dans ces branches. Les effets indirects proviennent de ce que les contraintes constatées sur ces branches peuvent peser sur les autres en raison de leurs interactions. Elles affectent l’ensemble de l’économie *via* le réseau de production. En effet, puisque ces branches fonctionnent en deçà de leurs capacités, elles adressent une demande plus faible que d’habitude en produits intermédiaires aux autres branches. Par suite, même les branches non touchées directement par les chocs considérés fonctionnent en deçà de leurs capacités et demandent à leur tour moins de produits intermédiaires aux autres branches. Le poids de ces effets indirects a été estimé à l’aide du modèle Avionic [Bourgeois, Briand, 2019] ► **méthode**.

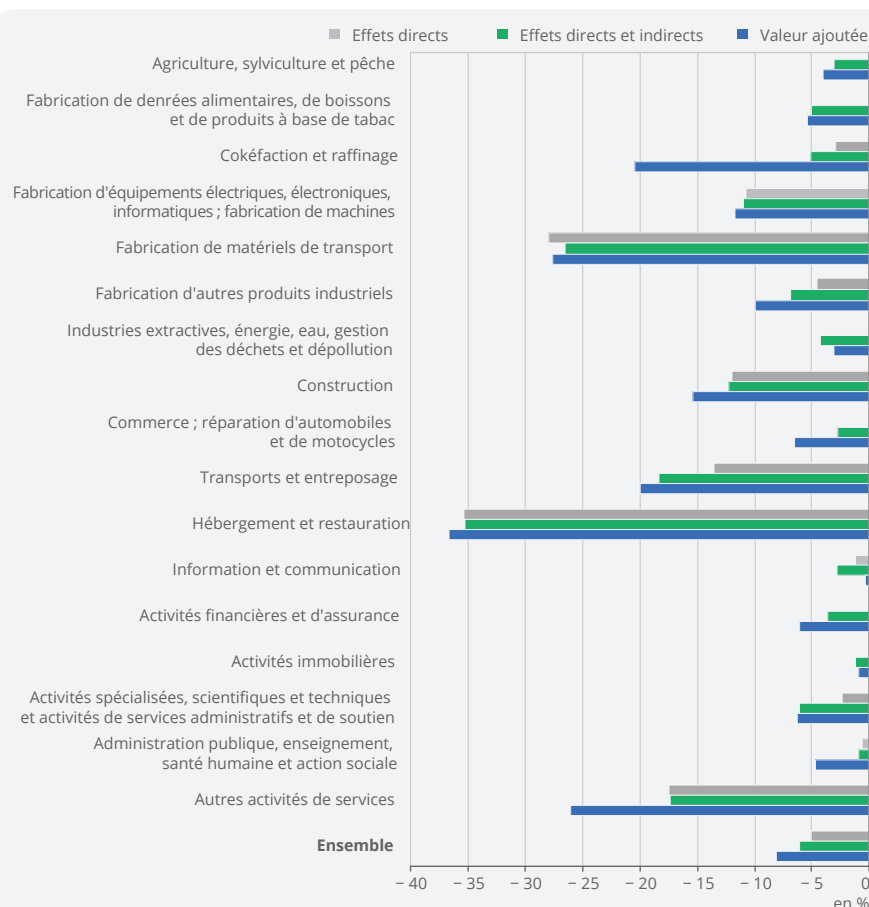
Au total, les secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires expliquent de façon directe un peu plus de la moitié de la perte globale d’activité, soit 5 points de PIB. Si l’on y ajoute les effets indirects induits en cascade sur les autres secteurs, l’effet de ces principaux chocs de production atteint 6 points de PIB. Ainsi, par exemple, dans la branche agriculture,

► 2. Mobilité, fréquentation des commerces et indice de restriction en France en 2020



Lecture : le 15 novembre 2020, la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs était inférieure de 58 % en moyenne mobile sur 7 jours à la valeur médiane calculée par Google entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Sources : Hale et al. (2020) pour l'indice d'Oxford, Google Mobility Reports pour la fréquentation des commerces et l'utilisation des transports publics.

► 3. Effets directs et indirects de la crise sanitaire sur l'évolution de la valeur ajoutée par branche en 2020



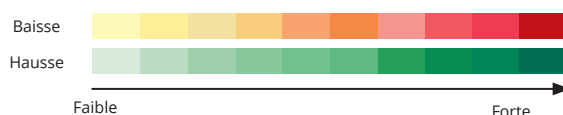
Note : les effets directs correspondent à la baisse de production dans les branches les plus touchées par la crise sanitaire (au niveau A138 de la nomenclature NAF). Les effets indirects mesurent la baisse de valeur ajoutée qui en découle dans le reste des branches. ► **méthode**

Lecture : dans la branche « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines », les contraintes de production identifiées à l'aide de l'enquête Acemo-Covid ont réduit la valeur ajoutée directement de 10,7 %, de 10,9 % en incluant leurs effets indirects, alors que la valeur ajoutée baissait de 11,7 %.

Champ : France.

Source : Insee, calculs des auteurs.

► 4. Principales évolutions des consommations intermédiaires entre 2019 et 2020



Produits	Branches																Total par produit	
	AZ	C1	C2	C3	C4	C5	DE	FZ	GZ	HZ	IZ	JZ	KZ	LZ	MN	OQ		RU
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	0	0																-2
C1 - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	-1	0									-31				-2	-1		-12
C2 - Cokéfaction et raffinage	-2					-11				-11	-28				-10			-14
C3 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines				-9	-26	-9	-4	-11	-6			6			-2	1		-10
C4 - Fabrication de matériels de transport					-31				-11							-1		-24
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	-2	-4		-13	-28	-9	-4	-11	-7	-20		-5			-6	5	-21	-10
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution		-1	-28			-11	-7	-9	-4			2			0	5		-9
FZ - Construction								-11						0		-1		-9
GZ - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles		-2			-28	-8		-12	-7	-17		0			-4	-5		-9
HZ - Transports et entreposage		-4				-12		-14	-9	-17		-13	3		-17	-4		-13
IZ - Hébergement et restauration										-42						-12		-38
JZ - Information et communication									0			8	-1		0	1		1
KZ - Activités financières et d'assurance						-2		-8	-3	-10		7	-1	3	-1	-1		-2
LZ - Activités immobilières										-9		-1	-1	-5	-7	-3		-8
MN - Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien		-3		-14	-28	-12	-2	-13	-7	-14	-38	3	0	0	-4	-1	-18	-6
OQ - Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale									-6						-5	0		-7
RU - Autres activités de services															-11		-23	-14
Total par branche	-1	-2	-28	-12	-29	-10	-6	-12	-8	-18	-34	2	-1	-1	-5	0	-18	

Note : une branche (unité de production homogène qui produit un seul et même produit) en colonne consomme intermédiairement plusieurs produits en ligne lors de son processus de production. Les cases grisées correspondent à des consommations intermédiaires inférieures à 3 milliards d'euros en moyenne en 2019 et 2020.

Lecture : la branche de l'hébergement-restauration a réduit ses consommations intermédiaires de produits alimentaires de 31 % en 2020 par rapport à 2019.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, TES 2019 semi-définitif et 2020 provisoire en valeur.

sylviculture et pêche, où l'effet direct est nul, l'effet indirect explique toute la baisse de la valeur ajoutée : - 3,0 %.

Les autres effets (restrictions sur les autres secteurs privés et les services publics hors santé, effets de demande étrangère et d'anticipations des agents représentés, par solde, entre 3 et 4 points de l'écart entre l'évolution observée du PIB et sa tendance de moyen terme. Ainsi, par exemple, la branche cokéfaction et raffinage n'a pas subi majoritairement de contraintes de production liées à la crise sanitaire mais sa valeur ajoutée a diminué de près de 20 %. Cette baisse s'explique, d'une part, par celle de la demande des ménages, qui ont beaucoup moins utilisé leurs véhicules en 2020 et donc moins consommé de carburant, d'autre part, par des difficultés de production qui ne semblent pas liées à la crise sanitaire (un des sites a très peu produit en 2020 à cause de nombreux incidents techniques et un autre a été affecté par des grèves du personnel).

Des changements dans la structure de la production

La baisse d'activité des branches de l'économie les plus affectées par la crise sanitaire et les mesures de restrictions

se répercutent sur les branches qui leur sont fortement liées, que ce soit en amont ou en aval du processus de production. Les flux entre branches, figurant dans le tableau des entrées intermédiaires ► **méthode**, retracent ces répercussions en cascade ► **figure 4**. Le réseau de production a été fortement modifié en 2020 : les variations en volume des consommations intermédiaires, bien plus fortes que d'habitude, reflètent avant tout les évolutions de la production propres à chaque branche, marquées par de nettes différences : ainsi les branches de la cokéfaction et raffinage, de l'hébergement-restauration et des matériels de transport ont consommé beaucoup moins d'intrants, tandis que les branches de l'information-communication, des administrations publiques et des activités immobilières ont stabilisé globalement leurs achats. Des modifications de structure ont cependant eu lieu. Ainsi, par exemple, dans les administrations publiques, les consommations intermédiaires, portées par les services de santé, ont augmenté en autres produits industriels (+ 5 %), en masques notamment. Même les branches dont l'activité a relativement bien résisté ont malgré tout réduit leur consommation de certains produits : ainsi, les activités juridiques et comptables, dont l'ensemble des consommations intermédiaires

n'a baissé en volume que de 5 %, ont restreint leur consommation intermédiaire d'hébergement-restauration de 41 %.

Baisse de l'épargne des entreprises, malgré les mesures de soutien

Au niveau macro-économique, la chute de la valeur ajoutée des sociétés non financières a été d'une ampleur inédite en 2020 : - 8,3 % (en valeur), soit une diminution de 105,7 milliards d'euros (Md€) par rapport à 2019.

Globalement, les mesures de soutien ont permis d'atténuer la baisse de l'excédent brut d'exploitation (EBE) des sociétés non financières : le dispositif de chômage partiel en diminuant les charges salariales tout en maintenant les salariés dans l'emploi, le fonds de solidarité en soutenant les revenus des petites et moyennes entreprises. Les exonérations de cotisations sociales ciblées sur les secteurs les plus touchés ont donné un peu d'air. Malgré tout, l'EBE des sociétés non financières s'est fortement contracté (- 12,5 %, soit - 53,0 Md€) ; le taux de marge a ainsi reculé de 1,5 point ► **figure 5**. Toutefois, en tenant compte de la sortie du dispositif du CICE, qui aurait de toute façon conduit à une diminution du

taux de marge (- 1,6 point), celui-ci serait quasi stable (+ 0,1 point hors CICE).

Avec le recul de l'activité, les entreprises ont moins versé de dividendes. La baisse de l'impôt sur les sociétés a joué son rôle stabilisateur, si bien que leur épargne a diminué plus modérément que l'EBE (- 43,3 Md€). Le besoin de financement des sociétés financières s'est aussi creusé significativement (de 9,0 Md€), malgré les mesures de soutien au revenu et la baisse des investissements.

Par ailleurs, cette analyse ne prend pas pleinement en considération l'hétérogénéité des entreprises. Certaines n'ont pas toutes connu la même évolution. L'analyse des données individuelles fait ressortir à la fois l'ampleur du choc, en particulier dans certains secteurs très affectés, mais aussi la variété des trajectoires d'entreprises, certaines étant parvenues à limiter la baisse de leur activité [Bureau *et al.*, 2021].

Une baisse de l'investissement moitié moins forte qu'attendu

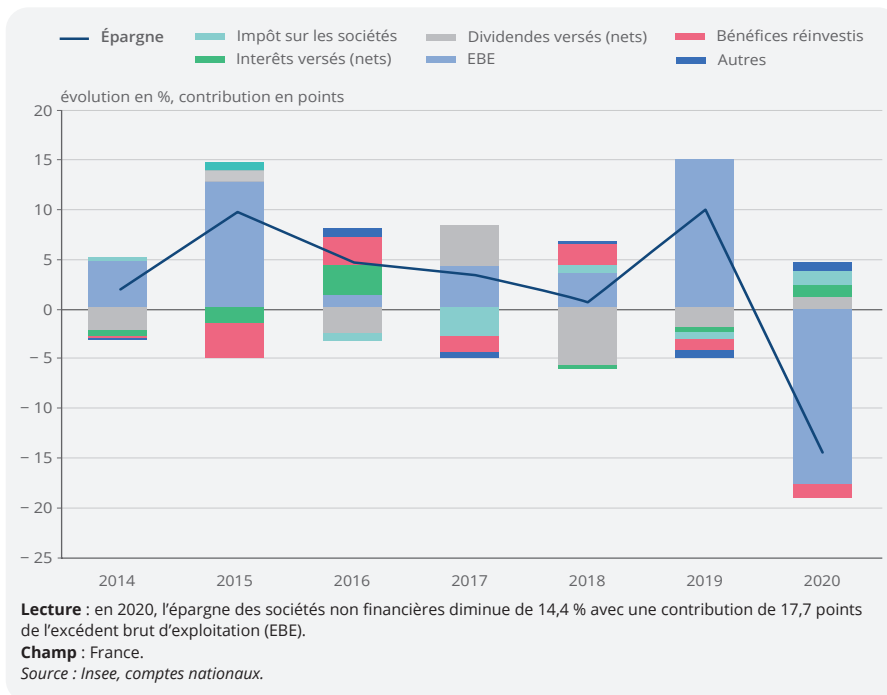
L'investissement des entreprises s'est sensiblement replié en 2020 (- 9,6 %). Pour autant, il a évolué plus favorablement qu'attendu selon l'évolution de ses déterminants usuels. En général, l'évolution de l'investissement des entreprises s'explique principalement par la variation de la valeur ajoutée, bon indicateur de la demande anticipée. Suivant cette approche, qui est celle retenue dans le modèle macroéconomique Mésange ► encadré, la baisse de l'investissement des entreprises aurait pu être de l'ordre de 17 %, soit environ le double de celle constatée ► figure 6.

Cet écart peut s'expliquer notamment par un fonctionnement de l'économie différent de son fonctionnement usuel, un fort soutien public au maintien des activités productives, rassurant sur les perspectives futures, le maintien du canal du crédit à travers des conditions de financement très favorables, une certaine résilience des entreprises françaises face à cette crise et la perception que la perte d'activité était temporaire. Ainsi, l'investissement s'est réduit en 2020 dans une ampleur comparable à celle du PIB, contrairement à ce qui avait été observé durant la crise de 2008.

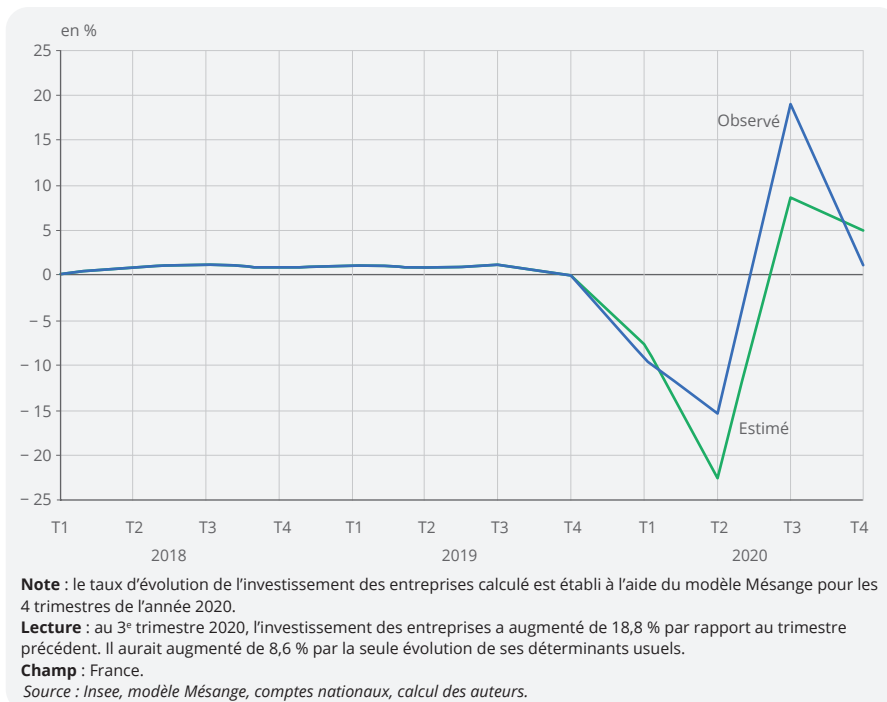
Le pouvoir d'achat des ménages globalement préservé

Malgré la baisse d'activité, le revenu disponible des ménages a progressé de 1,0 % en valeur ► figure 7. Cette divergence atypique s'explique essentiellement par les mesures de soutien au revenu.

► 5. Épargne des sociétés non financières



► 6. Évolution trimestrielle de l'investissement des entreprises



En effet, les revenus d'activité des ménages, c'est-à-dire les salaires et les revenus des indépendants (avant les aides du fonds de solidarité), ont chuté de 4,8 %, soit une baisse de 44,8 Md€ par rapport à 2019, de même que les revenus du patrimoine, en particulier les dividendes (- 8,2 Md€). Ce recul des revenus, lié à la baisse de l'activité (le PIB en valeur a diminué de 5,5 %), a toutefois été compensé par la forte progression des prestations sociales et les subventions du fonds de solidarité, ainsi que par la diminution des impôts directs.

Les prestations sociales en espèces ont fortement progressé (+ 9,5 %, après + 2,9 %) sous l'effet des mesures d'urgence ; en premier lieu, les allocations d'activité partielle (+ 27,4 Md€), ainsi que les aides de solidarité aux ménages en situation de précarité et la revalorisation de la prime d'activité. Par ailleurs, les dispositifs de redistribution existants, notamment les allocations chômage et les indemnités journalières, ont également été sollicités, avec parfois des évolutions notables des règles.

De plus, les arrêts maladie ont crû sous l'effet de la pandémie.

Les entrepreneurs individuels ont bénéficié des subventions du fonds de solidarité (+ 9,1 Md€), ainsi que d'exonérations de cotisations permettant d'amortir la baisse de leur revenu. Ils ont aussi bénéficié de reports d'échéance visant à renforcer leur trésorerie, sans effet sur leurs revenus.

Les impôts directs ont baissé de 3,6 %, soit - 8,9 Md€, avec le recul des revenus d'activité, en particulier la CSG et l'impôt sur le revenu des personnes physiques. La diminution de l'impôt sur le revenu qui s'est appliquée en 2020 et, dans une moindre mesure, la mise en œuvre de la troisième étape de suppression de la taxe d'habitation (pour 80 % des ménages) ont joué également à la baisse.

Au total, avec des prix peu allants (+ 0,6 % en 2020), le pouvoir d'achat des ménages a progressé de 0,4 %. Mesuré en unité de consommation pour tenir compte de l'évolution de la taille et de la structure des ménages, le pouvoir d'achat des ménages est stable (+ 0,0 % après + 1,6 % en 2019).

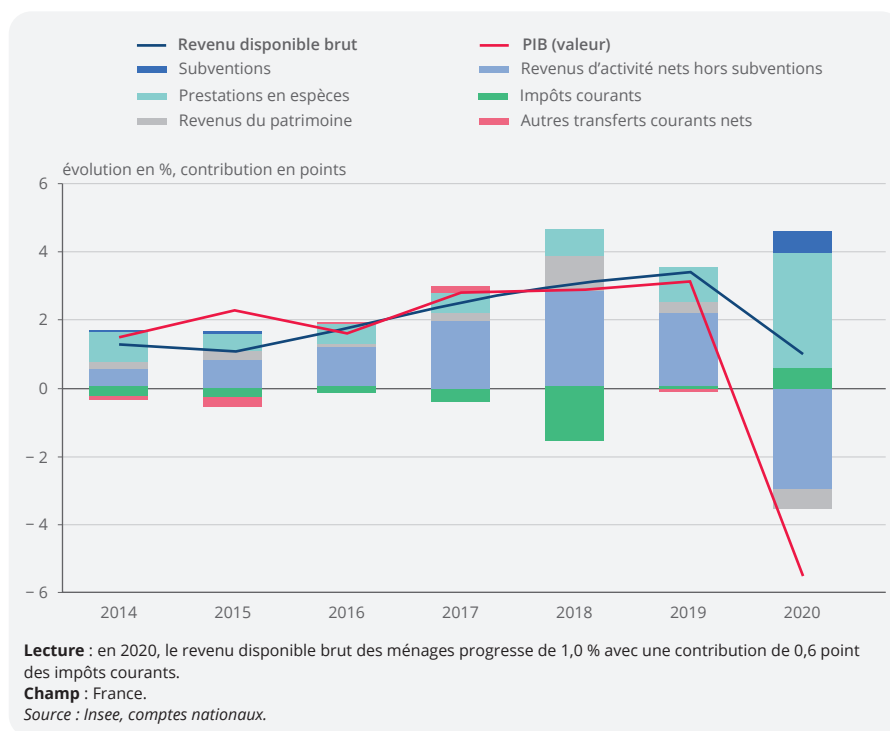
Baisse de la consommation et hausse du taux d'épargne des ménages

En 2020, bien que leur revenu ait résisté, la consommation des ménages a diminué de 7,0 %, après une hausse de 2,6 % en 2019 et une croissance annuelle moyenne de 0,9 % depuis 2008. Comptablement, cette baisse explique en grande partie celle du PIB.

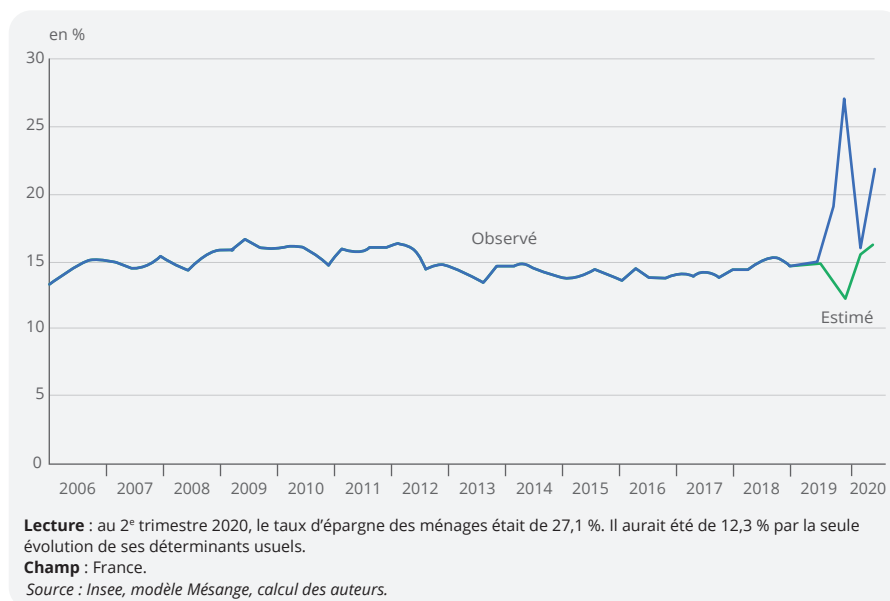
L'année 2020 a été très particulière pour la consommation. Tout d'abord, les ménages ont modifié leurs façons de consommer depuis la mi-mars et de manière plus marquée pendant les périodes de confinement (huit semaines entre la fin du 1^{er} trimestre et le début du 2^e, puis six semaines au 4^e trimestre). Ils n'ont pas pu consommer certains biens ou services ou ont dû fortement les limiter (culture, restauration, tourisme, commerces non essentiels par exemple), la situation sanitaire ayant réduit l'offre. D'autres comportements de consommation, au contraire, se sont développés par nécessité (achats à distance) ou par substitution (livraison de repas à domicile).

Ensuite, du fait de la crise économique, les comportements d'épargne se sont modifiés. D'une part, certains ménages n'ont pas pu consommer autant qu'ils l'auraient souhaité, du fait des fermetures administratives et des confinements, ce qui a augmenté mécaniquement leur épargne. D'autre part, l'inquiétude liée à l'incertitude économique et sanitaire

► 7. Revenu disponible brut des ménages



► 8. Taux d'épargne des ménages



a aussi pu accroître leur épargne de précaution. Le confinement a beaucoup influé sur le taux d'épargne des ménages en 2020.

Calculé en fonction de ses déterminants habituels modélisés dans le modèle Mésange, le taux d'épargne aurait dû rester assez proche, en moyenne sur l'année, de sa valeur sur le passé récent. En définitive, en 2020, l'épargne des ménages dépasse de 96 Md€ le montant attendu au vu de ces déterminants, et de 91 Md€ l'épargne observée en 2019. Ce surcroît d'épargne confirme le caractère exceptionnel de l'année 2020. Entre fin 2019 et fin 2020, le taux d'épargne a augmenté d'environ 7 points ► **figure 8.**

Des comportements d'épargne qui varient en fonction du niveau de vie

L'écart entre la consommation effective des ménages et celle attendue du fait de ses déterminants usuels est important. Au-delà de l'effet des restrictions de consommation, il est possible que l'hétérogénéité des ménages explique une partie de cet écart. Les informations sur ce thème ne sont pas encore toutes disponibles. Toutefois, selon une étude réalisée à partir des données anonymisées du Crédit Mutuel Alliance Fédérale, la consommation des ménages les plus modestes a relativement peu

diminué, alors qu'au contraire, celle des cadres ou des ménages à hauts revenus aurait davantage baissé, le montant absolu de leur patrimoine augmentant en conséquence [Insee, 2021].

Pendant les deux confinements de 2020, tous les groupes de ménages étudiés, quel que soit leur niveau de revenus, auraient réduit leur consommation et l'auraient recentrée sur les biens de première nécessité, notamment en avril. Les ménages qui consommaient le plus avant la crise, essentiellement des cadres ou des hauts revenus, auraient donc davantage restreint leur consommation. En 2020, par rapport à la tendance pré-crise, sur le champ restreint considéré ici, la consommation a été inférieure de 3 % pour les 10 % de ménages aux revenus les plus bas et de 22 % pour les 10 % de ménages aux revenus les plus hauts.

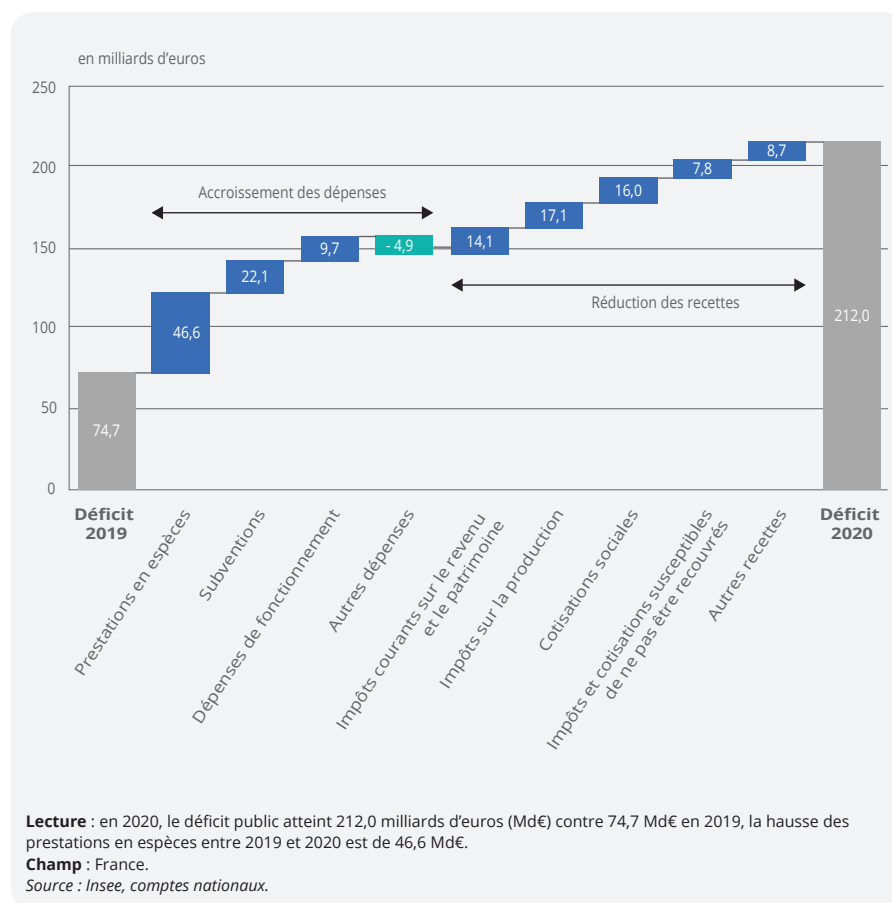
La chute de la consommation a provoqué un surcroît d'épargne. Le patrimoine financier brut des ménages aurait fortement augmenté en 2020. Cette hausse est plus élevée en euros pour les ménages à hauts patrimoines financiers, qui ont pu épargner davantage en diminuant leur consommation. Les ménages à faibles patrimoines financiers ont également mis de l'argent de côté, notamment pendant le premier confinement ; cependant, les montants, quelques dizaines ou centaines d'euros en général, demeurent faibles, même s'ils représentent une part importante de leur patrimoine initial.

Parmi les ménages actifs, certains auraient été davantage touchés par une baisse de leurs revenus et auraient donc moins augmenté leur épargne : c'est le cas des artisans et commerçants, ou encore des salariés du secteur privé, et sans doute notamment des plus jeunes, par contraste avec ceux du secteur public.

Des échanges extérieurs en forte baisse

En 2020, les importations en volume ont diminué de 10,3 % pour les biens et de 8,8 % pour les services, sous l'effet de la baisse de la demande intérieure, en particulier de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises. Les exportations en volume ont diminué respectivement de 14,5 % et de 8,4 %. Au total, malgré une facture énergétique en repli, le solde extérieur s'est dégradé significativement, de 23,2 Md€, pour atteindre 46,5 Md€, en raison notamment de la réduction des excédents des autres matériels de transports, dont l'aéronautique (dégradation de 19,3 Md€ du solde), et du tourisme (dégradation de 8,1 Md€).

► 9. Variation du déficit public entre 2019 et 2020



L'emploi salarié diminue fortement

Au cours de l'année 2020, l'emploi salarié a fortement diminué (- 284 000). Il s'agit de la première baisse annuelle depuis 2012, le niveau d'emploi fin 2020 étant comparable à celui de mi-2018. L'évolution a suivi celle de l'activité et des restrictions : forte baisse de 689 000 emplois au premier semestre, rebond de 426 000 au troisième trimestre et, au quatrième trimestre, compte tenu de la persistance de la crise sanitaire et du deuxième confinement, diminution de 21 000.

La baisse de l'emploi salarié est essentiellement le fait du tertiaire marchand (- 299 000 emplois), qui recouvre les secteurs les plus durablement affectés par la crise, comme l'hébergement-restauration et les services aux ménages. Dans l'industrie, 84 000 emplois salariés (y compris intérim) ont été détruits sur l'année. À l'inverse, l'emploi salarié (y compris intérim) a dépassé son niveau de fin 2019 dans la construction (+ 27 000) et le tertiaire non marchand (+ 72 000).

Cependant, au regard de la baisse de l'activité économique, l'emploi salarié a relativement bien résisté grâce au recours massif au dispositif d'activité partielle (principalement pendant le

premier et, dans une moindre mesure, le deuxième confinement). En effet, les personnes en situation de chômage partiel ou technique sont considérées comme étant en emploi.

Compte tenu d'un profil d'évolution de l'emploi non salarié assez proche de celui de l'emploi salarié, l'emploi total diminué de 323 000 entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020.

Après une année perturbée par les effets des confinements sur le comportement d'activité, ayant conduit notamment au deuxième et au quatrième trimestres à des baisses ponctuelles « en trompe-l'œil » du chômage [Insee, 2021], le taux de chômage se situe à 8,0 % au dernier trimestre 2020 (soit un niveau très proche de celui du quatrième trimestre 2019).

Les dépenses publiques soutiennent les revenus des agents privés

Avec la contraction inédite de l'activité économique en 2020, les risques de faillite pour les entreprises et de chômage pour les ménages se sont considérablement accrus, ce qui a conduit les administrations publiques à mettre en œuvre des dispositifs d'aide [Pointeaux A. et al., 2021].

Tout d'abord, des mesures de soutien au revenu des ménages et des entreprises ont été prises, principalement l'activité partielle et les subventions versées par le fonds de solidarité aux petites et moyennes entreprises les plus touchées par la crise sanitaire. Ces mesures ont eu un impact direct sur le solde public, auquel s'est ajoutée la baisse des recettes fiscales et sociales liée à la perte d'activité. En outre, la lutte contre la pandémie a induit des dépenses supplémentaires (achats de masques, respirateurs, tests, etc.). Au total, les dépenses des administrations publiques

ont bondi (+ 73,5 Md€), tandis que les recettes chutaient (- 63,8 Md€). Le déficit public s'est ainsi creusé fortement par rapport à 2019 (+ 137,3 Md€) pour atteindre 212,0 Md€ en 2020, soit 9,2 % du PIB ► **figure 9**.

Les dispositifs de soutien au revenu ont été complétés par des mesures de renforcement de la trésorerie des entreprises telles que les reports d'échéances fiscales et sociales ou les prêts garantis par l'État [Coeuré, 2021] qui, sans jouer sur leurs revenus, ont

permis aux entreprises de faire face à leurs charges récurrentes et ont ainsi évité des faillites.

Au total, le creusement du déficit public a permis d'absorber la majeure partie de la perte de revenu national pour les agents privés en 2020 [Carnot, 2021]. ●

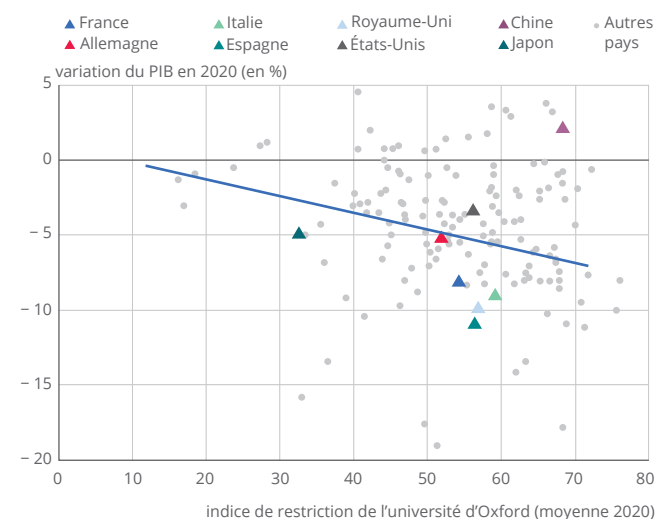
**Jules Baleyte,
Alexandre Bourgeois,
Benjamin Favetto,
Jean-Cyprien Héam,
Matthieu Lequien,
Pierre Ralle
(Insee)**

Encadré – La crise sanitaire a affecté toutes les économies en 2020

En 2020, l'épidémie de Covid-19 s'est propagée à travers le monde, obligeant les pays à adopter des mesures d'endiguement. Ainsi, la Chine, où les premiers cas sont apparus, a d'abord instauré, dès janvier 2020, un confinement strict afin de contenir l'épidémie, doublé ensuite d'un contrôle aux frontières et de mesures rapides alliant confinements régionaux et tests massifs à toute nouvelle alerte virale. L'épidémie s'est ensuite répandue en Italie, puis dans l'ensemble de l'Europe, provoquant le début d'une alternance de confinements et d'allègements des mesures de restrictions en fonction de la circulation du virus, avec notamment deux vagues, au printemps puis à l'automne. Aux États-Unis, où le virus a commencé à circuler en mars, aucun confinement national n'a été mis en place, les restrictions étant laissées à la discrétion des États, et l'épidémie s'est intensifiée progressivement jusqu'à la fin de l'année. Au Brésil et en Inde, l'épidémie a progressé de manière importante pendant l'été. À l'inverse, le Japon a été relativement épargné, et les mesures de restrictions y ont moins limité la mobilité des personnes qu'en Europe.

Les mesures de restrictions sont globalement corrélées à l'activité économique en 2020, à des degrés variables selon les pays ► **figure 1**. En Europe, où ont été instaurés des confinements successifs dans la plupart des pays, l'activité économique a été particulièrement affectée : baisse de 6,6 % du PIB de la zone euro en 2020. La chute du PIB a été comparable en France (- 7,9 %) et en Italie (- 8,9 %), plus lourde en Espagne (- 10,8 %) et au Royaume-Uni (- 9,8 %), mais moindre en Allemagne (- 5,1 %). À l'inverse, la Chine a renoué avec la croissance économique dès le deuxième trimestre, permettant une hausse du PIB sur l'ensemble de l'année (+ 2,3 %), nettement inférieure toutefois à sa croissance habituelle. De façon intermédiaire, aux États-Unis, au Brésil et au Japon, le repli du PIB a été moins important qu'en Europe (respectivement - 3,5 %, - 4,1 % et - 4,8 %).

► 1. Évolution du PIB et intensité des restrictions en 2020



Note : la droite matérialise la corrélation négative entre l'évolution du PIB et l'intensité des restrictions. Les points représentent les pays pris en compte par Hale et al. (2020).

Lecture : en 2020, en France, le PIB a baissé de 8,0 % et l'indice de restriction était de 54,3.

Sources : Eurostat et FMI pour le PIB ; Hale et al. (2020) pour l'indice d'Oxford.

En 2020, la crise a surtout affecté la consommation des ménages, en particulier en services

En 2020, la baisse de l'activité économique est principalement liée à la chute de la consommation privée, conséquence de la crise sanitaire et des mesures prises pour enrayer la progression de la pandémie ► **figure 2a**. C'est le cas en particulier en Espagne et en Italie (contribution de respectivement - 7,0 et - 6,4 points à la baisse du PIB) et, dans une moindre mesure, en France (- 3,7 points). La contribution du commerce extérieur a été hétérogène selon les pays : négative en France, en Allemagne et en Italie, mais positive au Royaume-Uni. La consommation publique, dont le mode de comptabilisation a pu différer entre les pays, notamment au printemps, a également contribué de manière variable selon les pays.

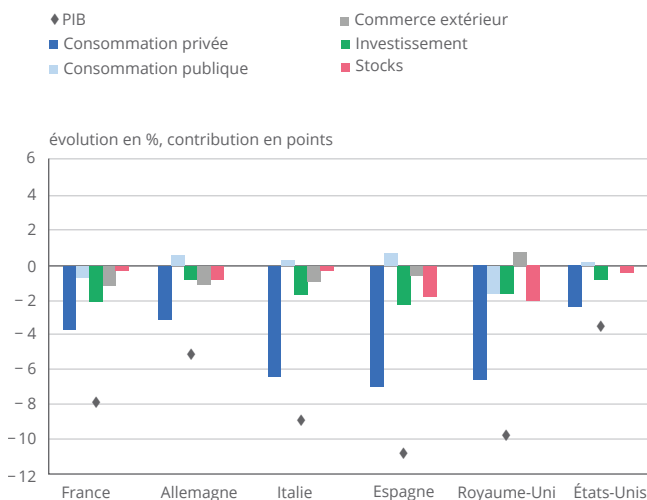
Du point de vue de l'offre, tous les secteurs productifs ont contribué à la chute de la valeur ajoutée totale ► **figure 2b**, en particulier les branches du commerce, du transport et de l'hébergement et restauration (contribution de - 2,9 points en France et de - 5,7 points en Espagne en raison du poids important du tourisme). En Allemagne, où la part de l'industrie est élevée, l'arrêt partiel de la production et la baisse des échanges extérieurs ont eu de fortes conséquences : la contribution de l'industrie à l'évolution du PIB a été de - 2,4 points. En Europe, les autres activités de services marchands hors loisirs ont également participé au recul de l'activité (- 1,3 point pour la France).



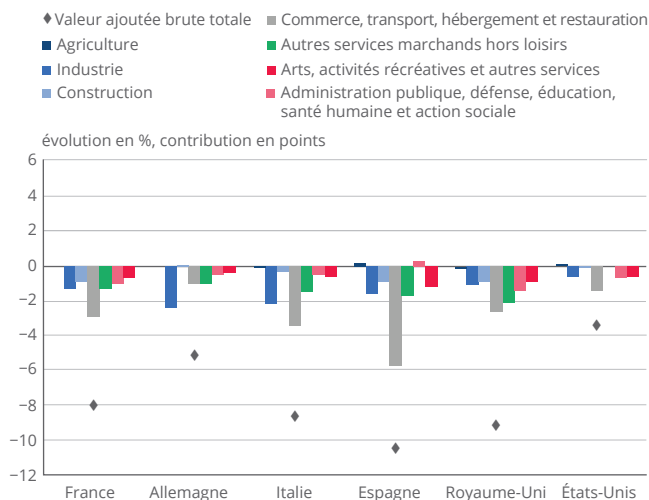


► 2. Évolution du PIB et de la valeur ajoutée brute totale en 2020

a. Évolution du PIB et contributions des différents postes de dépense



b. Évolution de la valeur ajoutée brute totale et contributions des différentes branches



Note : la décomposition par branche correspond à la nomenclature NACE Rév. 2 au niveau A10, en ré-agréant les activités d'information, de communication, financières, d'assurance et immobilières, activités spécialisées, scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien en « autres services marchands hors loisirs ».

Lecture : en 2020, en France, le PIB a baissé de 7,9 %, dont 3,7 points dus à la baisse de la consommation privée.

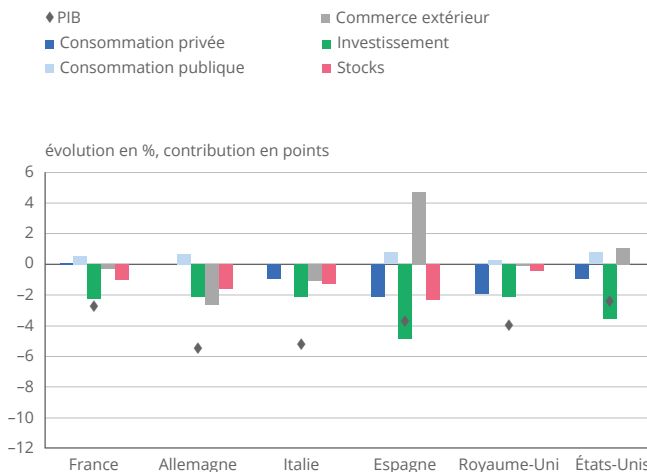
Sources : Eurostat, Destatis, Istat, ONS, Bureau of Economic Analysis.

La chute de la valeur ajoutée en 2020 se distingue nettement de celle survenue lors de la crise financière de 2008

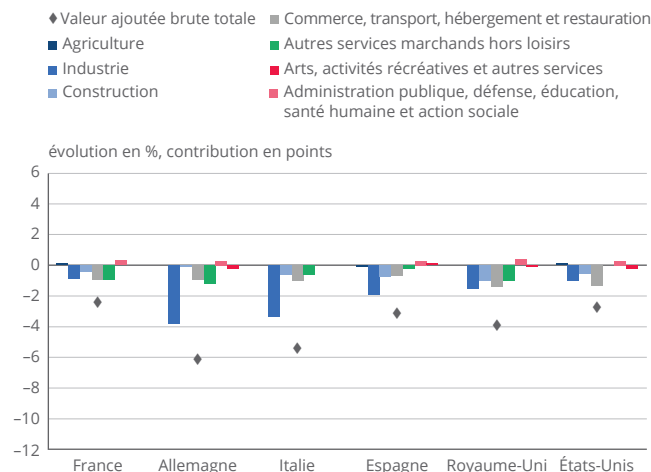
Lors de la crise financière de 2008, la baisse de l'activité était surtout due à l'industrie (du côté de l'offre) et à l'investissement (du côté de la demande). La consommation privée avait, au contraire de la crise sanitaire de 2020, été peu ou pas affectée ► **figure 3**, notamment en France, alors que l'investissement était le principal poste contribuant à la baisse de la demande. De même, en 2008, l'industrie avait été le principal secteur affecté, et ce dans des proportions plus importantes qu'en 2020, alors que le commerce, le transport ou encore l'hébergement et la restauration n'avaient été que peu concernés, contrairement à 2020.

► 3. Évolution du PIB et de la valeur ajoutée brute totale en 2008

a. Évolution du PIB et contributions des différents postes de dépense



b. Évolution de la valeur ajoutée brute totale et contributions des différentes branches



Lecture : en 2008, en France, le PIB a baissé de 2,8 %, dont 0,1 point dû à la baisse de la consommation privée.

Sources : Eurostat, Destatis, Istat, ONS, Bureau of Economic Analysis.



Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthode

Caractérisation des branches contraintes par la crise sanitaire

Les branches dont la capacité de production a été directement contrainte par la crise sanitaire peuvent être identifiées en s'appuyant sur l'enquête Acemo-Covid. Les entreprises y déclarent les principales difficultés anticipées pour la reprise d'activité, en particulier si celles-ci sont relatives à la crise sanitaire (difficultés d'approvisionnement en masques, gels, et autres équipements de protection individuelle, difficultés à organiser l'activité de manière à respecter la distanciation sociale, réticences ou refus des collaborateurs, réticences ou refus des instances représentatives, difficultés d'approvisionnement en matériaux ou équipements nécessaires à l'activité, disponibilité limitée de certains salariés (par exemple, pour garde d'enfants)). À partir de cette information (collectée à un niveau sectoriel entre les niveaux A88 et A38 de la nomenclature NAF), une branche (niveau A138) a une capacité de production considérée comme contrainte par la crise lorsque les entreprises répondent qu'elles sont plus souvent contraintes par ces difficultés que par leurs débouchés et si la baisse de la production y est supérieure ou égale à celle du PIB (volume CJO), soit - 8,0 % (les résultats sont robustes à des valeurs de ce seuil comprises entre 5 et 10 %). Avec cette définition, l'évolution de la production dans les branches ainsi caractérisées dépend uniquement de ces contraintes de production, et pas de la demande. D'autres façons d'identifier les contraintes de production sont possibles : ainsi, [Dauvin et Sampognaro \(2021\)](#) identifient les branches affectées principalement par des problèmes d'offre en avril 2020 par la proximité entre baisse de production observée et baisse de production attendue à la suite des facteurs d'offre qu'ils quantifient (fermetures administratives, indisponibilité de la main-d'œuvre, autres chocs d'offre y compris des problèmes d'approvisionnement) : pour une branche donnée, si le choc d'offre domine le choc de demande, alors la baisse de la production devrait être d'ampleur similaire au choc d'offre. Leur identification, sur le seul mois d'avril, n'est pas automatiquement exploitable sur l'année entière.

Le modèle Avionic

Le modèle Avionic (analyse variantielle input/output nationale en importations et en contenus) mobilise les tableaux de synthèse des entrées sorties (TES) et des entrées intermédiaires (TEI) produits par la comptabilité nationale pour quantifier l'effet de ces chocs concernant certaines branches sur le reste du réseau de production [[Bourgeois, Briand, 2019](#)].

Le tableau des entrées intermédiaires (TEI)

Le tableau des entrées intermédiaires présente les consommations intermédiaires des différentes branches au cours de l'année. Pour un compte provisoire, comme l'est celui présenté ici, ces consommations ne sont pas directement observées par la comptabilité nationale, elles sont estimées à partir d'hypothèses et seront affinées au cours des prochaines versions du compte par l'incorporation d'informations issues des données d'entreprises. En attendant, les estimations s'appuient sur l'hypothèse de « stabilité des coefficients techniques », qui consiste à postuler une évolution des consommations intermédiaires proportionnelle à celle de la production de la branche, en s'assurant de la cohérence entre les évolutions des prix des consommations intermédiaires et des prix de production du produit et du bon équilibre avec les autres opérations de l'équilibre ressource-emploi du produit. Des informations complémentaires peuvent être mobilisées si ces conditions ne sont pas remplies, ce qui permet alors d'ajuster les estimations. Par exemple en 2020, l'indice de chiffre d'affaires dans la restauration collective a permis d'ajuster à la baisse la consommation intermédiaire des branches en services de restauration.

La consommation et l'épargne des ménages dans Mésange

Le modèle Mésange (modèle économétrique de simulation et d'analyse générale de l'économie) est un modèle macro-économétrique trimestriel de l'économie française [[Bardaji et al. 2017](#)]. Il se caractérise par un cadre comptable détaillé, intégrant une répartition en cinq secteurs qui se distinguent par le degré d'exposition à la concurrence internationale et la répartition entre travailleurs qualifiés ou non. S'y ajoutent des équations économétriques qui déterminent la dynamique du modèle. Ces équations, dites de comportement, se traduisent par une réponse de court terme librement estimée et un comportement de long terme dérivant d'un cadre théorique d'offre-demande agrégée. À titre d'exemple, l'équation de consommation finale des ménages (en volume) du modèle présente de bonnes propriétés empiriques et parvient à bien expliquer ses évolutions d'un trimestre sur l'autre à partir de ses déterminants. Dans le cadre d'une analyse rétrospective, l'équation de consommation de Mésange permet de mesurer comment l'évolution observée en 2020 s'écarte du comportement moyen observé sur le passé.

On s'appuie sur le scénario contrefactuel construit à partir de l'équation de consommation, dans lequel seules les variables explicatives évoluent au cours des quatre trimestres, la part résiduelle (qui traduit l'évolution inexpliquée par l'équation) demeurant fixée à sa valeur calculée en 2019.

Les calculs réalisés à partir du modèle Mésange utilisent les données associées à la première estimation du premier trimestre 2021.

En 2020, la consommation des ménages a diminué de 7,0 % en volume. Compte tenu de l'évolution observée des variables explicatives (en premier lieu, le revenu disponible brut), la consommation aurait dû augmenter de 0,7 %. L'écart entre les deux chiffres provient essentiellement des facteurs inexpliqués par le modèle (restrictions, modifications des comportements des ménages), qui contribuent pour 7,6 % à la baisse de consommation sur l'année.

► Pour en savoir plus

- **Amoureux V., Héam J.-C., Laurent T.**, « Les comptes de la Nation en 2020 - Baisse historique du PIB, mais résilience du pouvoir d'achat des ménages », *Insee Première* n° 1860, mai 2021.
- **Pointeaux A. et al.**, « Les comptes des administrations publiques en 2020 - Un déficit public historique dans le contexte de la crise sanitaire », *Insee Première* n° 1859, mai 2021.
- **Carnot N.**, « Comment s'est réparti le coût macroéconomique de la crise sanitaire ? », *Note de blog*, Insee, mai 2021.
- **Bureau B., Duquerroy A., Lé M., Vinas F., Giorgi J., Scott S.**, « Crise sanitaire : une approche complémentaire sur l'activité des entreprises », *Note de blog*, Insee, avril 2021.
- **Coeuré**, Rapport intermédiaire du comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, avril 2021.
- **Insee**, Note de conjoncture, mars 2021.
- **Dauvin M., Sampognaro R.**, « Dans les coulisses du confinement : modélisation de chocs simultanés d'offre et de demande », *Sciences Po OFCE Working Paper* n° 05/2021, février 2021.
- **Hale T., Webster S., Petherick A., Phillips T., Kira, B.**, Oxford COVID-19 Government Response Tracker, Blavatnik School of Government, 2020.
- **Bourgeois A., Briand A.**, « Le modèle Avionic : la modélisation input/output des comptes nationaux », *Documents de travail* n° G2019/02, Insee, avril 2019.
- **Avionic** <https://github.com/InseeFr/Avionic>
- **Bardaji et al.**, « Le modèle macroéconométrique Mésange : réestimation et nouveautés », *Documents de travail* n° G2017/04, Insee - DG Trésor, mai 2017.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédactrices en chef :
A. Goin, S. Pujol

Rédacteurs :
C. Lesdos-Cauhapé

Maquette :
Jouve

Code Sage : IA64
ISSN 0997 - 3192 (papier)
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2021
www.insee.fr

 @InseeFr

